Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20261021-BUR_2026_10_N44-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 21 octobre 2026 – 9h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Stéphane CLOAREC - Maël SAILLOUR - Thierry GAUDEC - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Michèle QUEAU - Éric LE BOUR - Éric MIOSSEC - Gildas BERNARD - Marc SIMON - Gilles GOMBERT - Jacques PONTU lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIT AUSSI PRÉSENT : Dominique AZOU (Directeur Général Services)

ABSENTS EXCUSÉS : Frank COCAIGN - Jacques EDERN

Date de la convocation :	**Membres du Bureau :**	**Présidence de séance :**
15 octobre 2026	En exercice : 14	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 12	**Secrétaire de séance :**
15 octobre 2026	Votants : 12	Gildas BERNARD

Convention Territoriale Globale

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
BUR-2026-10-N44	7.5	Stéphane CLOAREC

Stéphane CLOAREC, Président, indique que comme validé en Bureau du 23 Septembre, une consultation pour le renouvellement de la CTG, des agréments du Relais Petite Enfance (RPE) du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), de la réécriture du projet social de la Maison des Familles, du plan jeunesse et la réactualisation des projets sociaux des multi-accueils a été lancée sous la forme d'un marché de services portant sur la réalisation d'un diagnostic social de territoire avec élaboration d'outils stratégiques et d'évaluation.

Conformément au cahier des clauses particulières, la mission se décline en trois phases complémentaires :

- Phase 1 : État des lieux et diagnostic partagé ;
- Phase 2 : Élaboration de la stratégie territoriale ;
- Phase 3 : Outils de suivi et d'évaluation.

La consultation a suscité un fort intérêt avec la réception de 10 offres. L'analyse a été réalisée conformément aux critères définis dans le règlement de consultation :

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %.

À l'issue de l'analyse technique et financière, le cabinet FORS Recherche Sociale (Paris) est arrivé en première position avec une note globale de 83,55/100 pour un coût suivant :

Prestations	Montant HT
Phase 1 - Diagnostic territorial	14.600 €
Phase 2 - Stratégie et plan d'actions	9.100 €
Phase 3 - Outils d'évaluation	2.900 €
Montant total HT	26.600 €
TVA 20 %	5.320 €
Montant total TTC	**31.920 €**

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20261021-BUR_2026_10_N44-DE

La Caisse d'Allocations Familiales du Finistère a indiqué qu'une participation financière pouvait être mobilisée à hauteur de 50 % du coût de l'étude, dans la limite de 20.000 €.

Après avoir pris connaissance des éléments ;
Après avoir entendu le Rapporteur ;

DÉLIBERATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide de retenir le cabinet FORS pour un montant de 31.920 euros TTC.

Présents	**12**
Pouvoirs	**0**
Votants	**12**
Pour	**12**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD